



Communiqué de l'Association Paysages du Champagne pour la candidature des Paysages du Champagne au Patrimoine de l'Humanité.

**L'Association Paysages du Champagne poursuit la finalisation de son dossier de candidature.**

Le Comité des biens français vient de sélectionner les bassins miniers du Nord-Pas-de-Calais pour la présentation officielle de la France auprès de l'Unesco. Cette décision vient récompenser une dizaine d'années de travail et plusieurs passages devant le Comité des biens français.

L'Association Paysages du Champagne félicite chaleureusement l'Association Bassins Miniers Unis.

L'Association Paysages du Champagne présentait son dossier pour la première fois après trois ans et demi de travail. Elle tient à remercier vivement les collectivités territoriales qui se sont fortement impliquées dans la candidature tout au long de l'année 2009, les spécialistes qui ont rédigé des monographies constitutives du dossier de candidature, les prestataires qui ont travaillé ensemble dans un esprit d'équipe très stimulant et l'ensemble des populations qui ont déjà manifesté leur soutien.

La candidature des Paysages du Champagne au Patrimoine mondial de l'Unesco se poursuit avec l'appui des experts mandatés par le Comité des biens français. Nous nous réjouissons de cette décision qui va nous permettre d'enrichir notre dossier et de prendre en compte leurs conseils en vue d'une nouvelle présentation. C'est une grande chance pour notre projet fédérateur.

Plus que jamais, l'Association Paysages du Champagne a besoin du soutien de la population et des politiques dans ce véritable marathon.

Pierre CHEVAL, Président.

**Contact presse : Emilie Landau – Association Paysages du Champagne – 06 73 99 79 42**

**5, rue Henri-Martin – BP 135 – 51204 EPERNAY Cedex France  
Tél. : 03 26 51 19 30 – Fax. : 03 26 55 19 79 – [www.paysagesduchampagne.fr](http://www.paysagesduchampagne.fr)  
Identifiant SIREN : 504 460 338 Identifiant SIRET du siège : 504 460 338 000 16**